

Foix, le mercredi 30 janvier 2019

Épisode neigeux : le Département maintient ses conseils de vigilance sur les routes ariégeoises

Après les fortes chutes de neige survenues en Ariège depuis le week-end dernier, le réseau routier départemental est toujours placé sous haute surveillance.

Si le travail des équipes du Conseil Départemental a permis une amélioration globale des conditions de circulation, des restrictions sont toujours en vigueur :

- Les conditions d'accès aux stations de Guzet-Neige, Etang de Lers (par la commune du Port) et Goulier, sont classées « conditions délicates » : les équipements spéciaux y sont recommandés,
- Les équipements spéciaux sont également fortement conseillés pour accéder au col de Port,
- Les équipements spéciaux sont obligatoires pour l'accès aux stations des Monts d'Olmes, Mijanès, Chioula et Ascou toujours enneigés,
- Les cols de la Core, d'Agnès, de Marmare, du Pradel, de Pailhères ainsi que le Port de Lers restent impraticables. Même avec des équipements spéciaux, la circulation est strictement interdite.

Malgré les moyens déployés, le Département de l'Ariège rappelle que les usagers restent les premiers acteurs de la viabilité hivernale. Les conducteurs sont ainsi invités à adapter leurs déplacements en fonction des prévisions météorologiques, de l'état de leur véhicule, de leurs équipements et de leur aptitude à faire face aux difficultés prévisibles.

Afin de faciliter vos déplacements, le Département de l'Ariège met à votre disposition un site d'information actualisée et accessible depuis votre ordinateur (www.inforoute09.fr) ou votre smartphone (inforoute09.fr). Un serveur vocal est également à votre service : tél. 05.61.02.75.75.